

Meta Trak



MetaTrak T342TT

Traceur-antivol GPS certifié par
les assurances (Incert)

Guide de démarrage rapide

www.metasystem.be



MOBILE SYSTEMS EUROPE SRL
IMPORTATEUR-DISTRIBUTEUR EXCLUSIF POUR LE BELUX
RUE DES PALAIS 44/52-1030 BRUXELLES
WWW.MSEUROPE.BE | INFO@MSEUROPE.BE | +32 2 223 08 63



Quality label
Insurance approved
www.incert.be

PRÉSENTATION

Nous vous remercions d'avoir opté pour le système de protection **MetaTrak T342TT**. Ce dispositif de fabrication européenne a été conçu et fabriqué par **MetaSystem Group** (www.metasystem.it), leader européen des systèmes électroniques de sécurité et télématiques pour le secteur automobile.

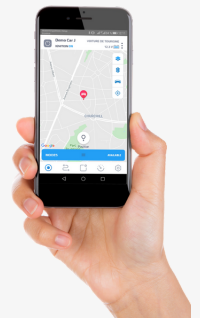
MetaSystem Group fournit depuis plus de 40 ans les **plus grandes marques automobiles** en ligne monte et en ligne d'accessoires d'origine en tant qu'équipementier homologué selon les normes strictes du secteur.

En Belgique et au Grand-duché du Luxembourg, **Mobile Systems Europe (MSE)** est le **distributeur officiel** et se charge de la gestion du service lié au dispositif de localisation.

VOTRE INSTALLATION

MetaTrak T342TT est une solution de **récupération de véhicule volé**, basée sur un **traceur GPS**, destinée à protéger le véhicule sur lequel il est installé. Le placement par une station de montage certifiée Incert permet d'obtenir la déclaration de conformité d'Incert (assurances - www.incert.be).

Téléchargez gratuitement l'application mobile **MetaTrak Plus** sur Apple Store ou Google Play afin de rester connecté en temps réel à votre véhicule et de recevoir les notifications ou alertes.



Les codes d'accès de l'application mobile MetaTrak Plus vous sont envoyés automatiquement **par SMS** au N° de mobile renseigné dans le contrat de service.

Le contrat vous a été envoyé par email. Si vous ne l'avez pas reçu, **vérifiez votre boîte mail** et assurez vous qu'il ne soit pas bloqué dans l'anti-spam. Ce contrat est à nous renvoyer signé.

La centrale d'alarme **Security Monitoring Centre (S.M.C.)**, agrément ministériel N° 16.1027.01, est disponible 24h/24 et peut, en cas de vol, localiser votre véhicule et guider les forces de la Police Fédérale conformément à la législation belge.

Vous recevrez par email votre N° S.M.C. (43-....) ainsi que votre code secret provisoire.

Dès réception de celui-ci, il est nécessaire que vous preniez contact avec l'administration de S.M.C. durant les heures de bureau au 02/787.71.18 afin de valider votre code secret.

Vous pouvez bien entendu demander à l'opérateur de modifier votre code secret ou lui communiquer d'autres personnes de contact.

Ce code secret vous sera demandé par l'opérateur de la centrale d'alarme pour vous identifier lors de chaque contact téléphonique.

Ce dispositif peut être configuré selon différentes modalités de fonctionnement en fonction des exigences de votre compagnie d'assurances:

- Le mode **TT1 ou TT3**: ce mode ne nécessite pas d'identification de la part du conducteur. En cas de sabotage de l'installation ou de remorquage du véhicule, une alarme silencieuse est envoyée vers la centrale d'alarme.
- Le mode **TT2 ou TT4**: ce mode reprend les fonctions du TT3 mais exige une identification à chaque utilisation du véhicule. A défaut, une alarme silencieuse est envoyée vers la centrale d'alarme.

La fonction **DEADLOCK** permet d'empêcher la mise en route du moteur à distance via l'application mobile **MetaTrak Plus**. Afin de respecter les normes de sécurité en vigueur, cette fonction ne s'active que lorsque le véhicule est à l'arrêt, moteur éteint, depuis minimum 30 secondes. Attention: en l'absence de couverture réseau GSM (parking sous-terrain par ex.), rapprochez-vous à moins de 5m du véhicule et utilisez, pour la désactiver, la fonction d'urgence "**Désactiver antidémarrage**" sur l'application mobile. Selon la configuration, la protection anti-brouilleur GSM peut activer automatiquement le DEADLOCK en vue de protéger préventivement le véhicule. Il suffit alors de le désactiver via l'application.



S'agissant d'un système de sécurité, nous vous recommandons de **ne jamais activer de fonctions dans l'application mobile avant d'avoir pris connaissance de leur fonctionnement.**

Scannez le code QR pour télécharger la notice explicative de l'application mobile **MetaTrak Plus** ou surfez sur notre site internet www.metasystem.be/notices pour découvrir d'autres informations très utiles.

L'application MetaTrak Plus permet d'obtenir l'historique des trajets et des fonctions de reporting avancées, le suivi en temps réel, de recevoir les alertes en cas de tentative de sabotage ou déplacement du véhicule moteur éteint (remorquage), de retrouver son véhicule via la fonction « Car Finder » et d'améliorer son éco-score de conduite, d'avertir en cas de détection d'un accident (le rapport d'accidentologie reprenant le détail de l'accident est disponible dans l'application) et en cas de décharge anormale de la batterie du véhicule, l'affichage du trafic en temps réel (source Google map) et la gestion de notifications paramétrables (Push/SMS/e-mail en cas d'entrée/sortie de zone de gardiennage, de dépassement vitesse programmée, etc).

Il est aussi possible d'accéder à la majorité de ces fonctions via le portail web www.metatrak.be ou www.metatrak.it (abonnement PREMIUM uniquement).

Attention: ne tentez pas de démarrer le véhicule avec la fonction anti-démarrage activée. Cela peut provoquer, sur certains véhicules, l'apparition de codes erreurs au niveau du tableau de bord. Ceci n'est pas provoqué par une défaillance du système mais la conséquence d'une situation anormale.

Pour toute question sur votre installation, adressez-vous en priorité à votre revendeur. Notre support technique reste bien sûr disponible par email à helpdesk@mseurope.be

UTILISATION DU DISPOSITIF

• En mode TT1 ou TT3

- Utilisez le véhicule normalement. Il n'y a aucune manipulation particulière à faire.
- En cas de vol, **prévenir immédiatement** la centrale d'alarme 24/7.
 - A partir de la Belgique: 02/788 00 21
 - A partir de l'étranger: +32 2 788 00 21
- En cas de sabotage de l'installation ou de remorquage du véhicule, une **alarme silencieuse est envoyée** vers la centrale d'alarme.
- L'opérateur vous demandera de vous identifier via le code secret. Attention, sans ce code, **l'opérateur ne peut pas prévenir la police en cas de vol réel** (législation belge).
- N'oubliez pas de **déposer plainte auprès de la police** ! Ceci est une obligation pour une prise en charge par la centrale d'alarme.

• En mode TT2 ou TT4

- A chaque fois que vous démarrez le moteur du véhicule, vous devez **vous identifier** en pressant une seule fois les 2 **boutons cachés** simultanément (vous entendrez un signal de confirmation).
- L'emplacement de ces boutons vous aura été indiqué par votre installateur.
- A défaut de vous identifier, une **alarme silencieuse sera envoyée** vers la centrale d'alarme.
- L'opérateur vous demandera de vous identifier via le code secret. **Attention, sans ce code, l'opérateur ne peut pas prévenir la police en cas de vol réel** (législation belge).

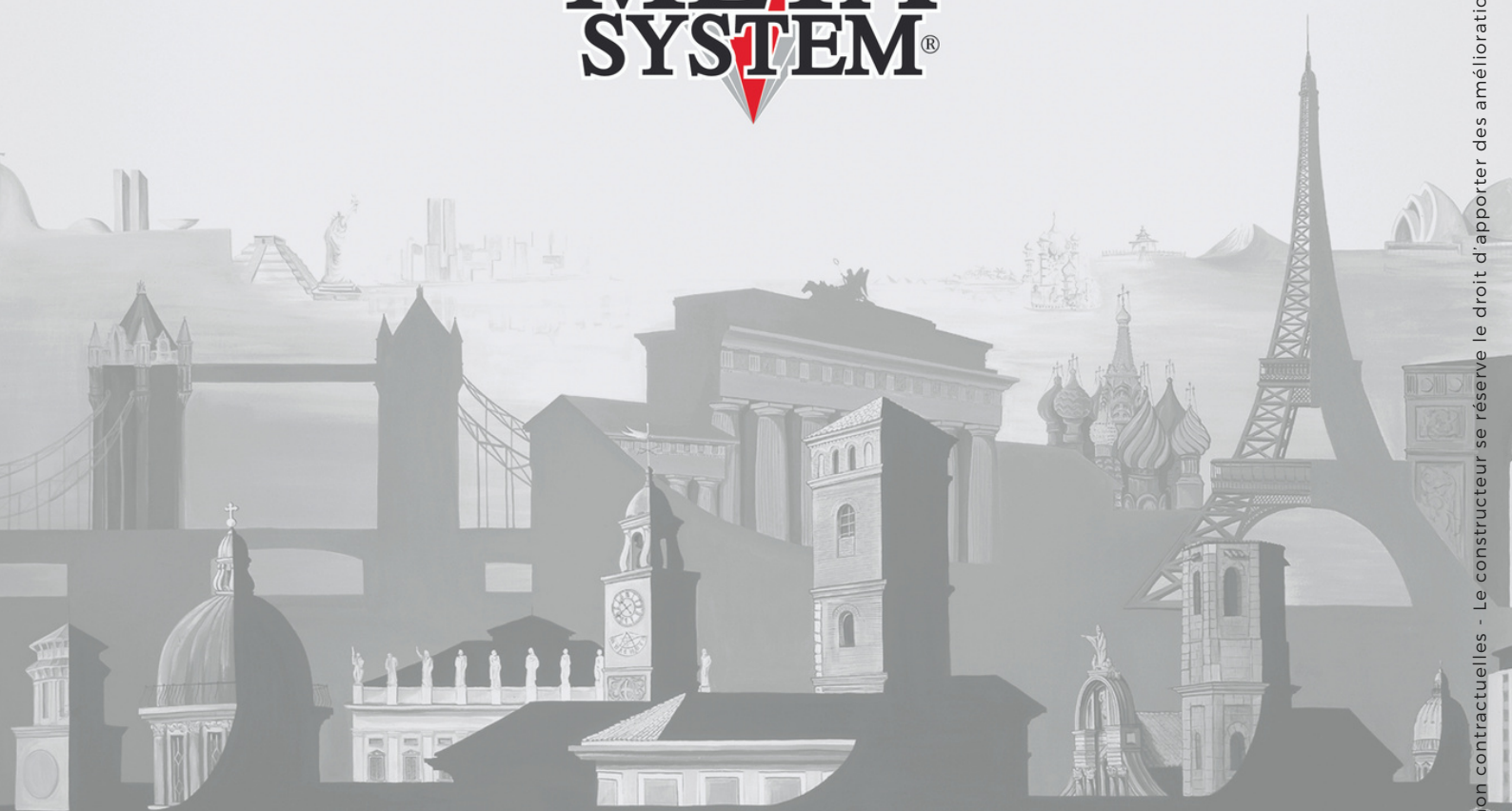
IMPORTANT

- Activez le « **mode Transport** » via l'application si le véhicule doit être remorqué ou déplacé **moteur éteint** (en bateau, en train ou sur remorque par ex) afin d'éviter de générer de fausses alertes.
- Activez le « **mode Entretien** » (mode garage) via l'application si le véhicule doit être mis à l'entretien ou en carrosserie afin d'éviter de générer de fausses alertes lorsque l'on **débranche la batterie**.
- Ne pas oublier de **désactiver ces modes** lorsqu'ils ne sont plus nécessaire faute de quoi, le système ne sera pas opérationnel à 100%. Ces modes peuvent aussi **être activés sur demande** auprès de la centrale d'alarme.
- La fonction anti-démarrage (DEADLOCK - si raccordée) **ne s'enclenche jamais lorsque le véhicule roule** conformément à la législation. Si activée (manuellement via l'application/par l'opérateur de la centrale d'alarme ou automatiquement via la fonction No Tag/No Start ou la protection anti-brouilleur GSM selon configuration), elle ne sera effective que lorsque le véhicule est à l'arrêt, moteur éteint, depuis minimum 30 secondes.
- Nous vous invitons à vous faire indiquer l'emplacement de l'antenne GPS de votre système par votre installateur **afin de ne pas y installer à proximité proche** (- de 50 cm), un autre système basé sur un récepteur GPS (avertisseur de radar ou système de navigation portable). Les 2 systèmes pouvant, dans certains cas, se perturber mutuellement et entraîner une perte de signal ou une réduction de la précision.
- L'application MetaTrak Plus utilise le **système de notification** (push) du smartphone. Assurez-vous que celles-ci **soient bien activées** et qu'elles s'affichent correctement à l'écran **avec une alerte sonore** (voir réglages du smartphone). A défaut, vous pourriez ne pas être informé correctement en cas d'alarme.
- **Ne jamais débrancher T342TT** (ou interrompre sa source d'alimentation) pour une **durée supérieure à 1h** sans avoir au préalable **mis le système en mode « entretien »**. Le non-respect de cette précaution peut entraîner une décharge profonde de la batterie de secours **pouvant provoquer des dommages irréversibles** non-couverts pas la garantie du constructeur.
- Le contrat de services (abonnement) est conclu pour une durée déterminée et est reconduit automatiquement, à moins que l'une des parties ne s'y oppose par l'envoi d'un courrier recommandé 90 jours avant l'échéance du terme (conditions de services disponibles sur www.metasystem.be).
- Veuillez **nous informer de toute modification** (changement d'adresse, de véhicule, de N° de GSM ou d'email) afin de garantir la continuité des services.
- Assurez-vous d'être en ordre de paiement du contrat de service (abonnement) afin d'éviter toute interruption de services.
- Les informations reprises dans ce document sont données de toute bonne foi et n'engagent pas la responsabilité de MS Europe. Le fabricant se réserve le droit de modifier les caractéristiques ou les fonctionnalités du système sans préavis ni obligation.
- MS Europe décline toute responsabilité liée au non-fonctionnement de ce produit si le contrat de service n'a pas été correctement enregistré et activé par le client ou par son installateur ainsi qu'à la non-délivrance de messages d'alarme suite à l'enregistrement de données erronées (N° de GSM ou adresse email incorrects).
- Le système est conçu pour fonctionner dans tous les pays offrant une **couverture réseau mobile compatible (GSM)**. Le récepteur **satellite multi constellation** permet d'obtenir une meilleure précision.
- Les **frais de communication et de roaming** sont inclus dans le prix de l'abonnement.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

- T342 est certifié conforme aux directives européennes RED2014/53/EU et ECE-R10 visant à garantir l'absence de perturbation au véhicule sur lequel il est installé.
- Tension d'alimentation nominale 12/24 Vdc
- Consommation de courant: <2 mA (veille) - <100 mA (full active mode).
- Température -25°C à +70°C - Etanchéité IP67 selon norme ISO-20653.
- Ce produit est couvert par une garantie constructeur de 36 mois contre les vices de fabrication (6 mois sur les piles et batteries considérées comme consommables). Cette garantie prend cours à dater de la facture d'achat.
Si vendu à partir du 1er juillet 2022, il bénéficie d'une **extension de garantie à vie** 1er propriétaire hors consommables.
- Certification Incert (si installé et mis en service par une station de montage certifiée - voir liste sur www.incert.be): TT1-B-726-0011 / TT2-B-726-0012 / TT3-B-726-0013 / TT4-B-726-0014

Pour toute question sur votre installation, adressez-vous en priorité à votre revendeur.
Notre support technique reste bien sûr disponible par email à helpdesk@mseurope.be



Votre revendeur



MOBILE SYSTEMS EUROPE SRL
IMPORTATEUR-DISTRIBUTEUR EXCLUSIF POUR LE BELUX
RUE DES PALAIS 44/52-1030 BRUXELLES

WWW.METASYSTEM.BE | WWW.MSEUROPE.BE | INFO@MSEUROPE.BE | +32 2 223 08 63